

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	HENRI_QUEUILLE	Numéro	00000426U77-23
Adresse du site	55, avenue de Saxe	Hauteur	R+6 (28,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout du 900MHz pour la 3G, 700/800/1800MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	8 antennes sur 4 azimuts Réorientation des 4 azimuts existants (30° → 0°, 140° → 90°, 210° → 180° et 300° → 270°) Suppression de la 2G 900MHz sur l'azimut 180°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	30/01/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	31/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble 55 avenue de Saxe dans le 7e arrondissement de Paris		
Détail du projet	Remplacement des 7 antennes existantes émettant sur les fréquences 800/900/1800/2100/2600MHz (2G/3G/4G) par 4 antennes à faisceaux fixes émettant sur 700/800/900/1800/2100/2600MHz (2G/3G/4G) et 4 antennes à faisceaux orientables émettant sur 3500MHz (5G), orientées vers les nouveaux azimuts 0°, 90°, 180° et 270°		
Distance des ouvrants	Édicule azimuts 0°/90° à 3,30m Porte d'accès à la terrasse azimuts 0°/90° à 6,10m Skydôme pour l'azimut 180° à 2,50m Skydôme d'accès à la terrasse azimut 270° à 2,60m Fenêtres entre 3,60m et 6,10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 0° < 5V/m ; 90° < 5V/m ; 180° < 4V/m ; 270° < 4V/m 5G : 0° < 1V/m ; 90° < 1V/m ; 180° < 1V/m ; 270° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	33,55m pour les faisceaux fixe et 34,28m pour les faisceau orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront implantées en lieu et place des anciennes antennes sur 4 nouveaux mâts haubanés
Zone technique	Des modules radio seront installés sur les mâts des antennes d'azimuts 0° et 90°, sur un support mural à côté des antennes d'azimut 180° et sur un nouveau mât sur dallettes à proximité des antennes d'azimut 270°

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

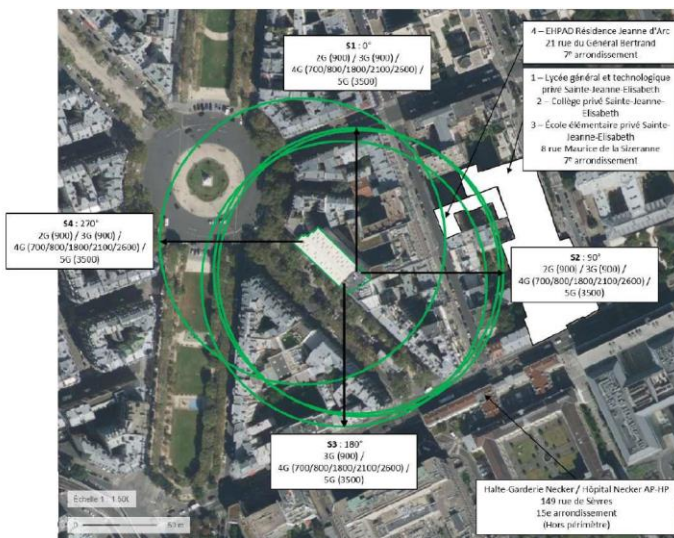
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

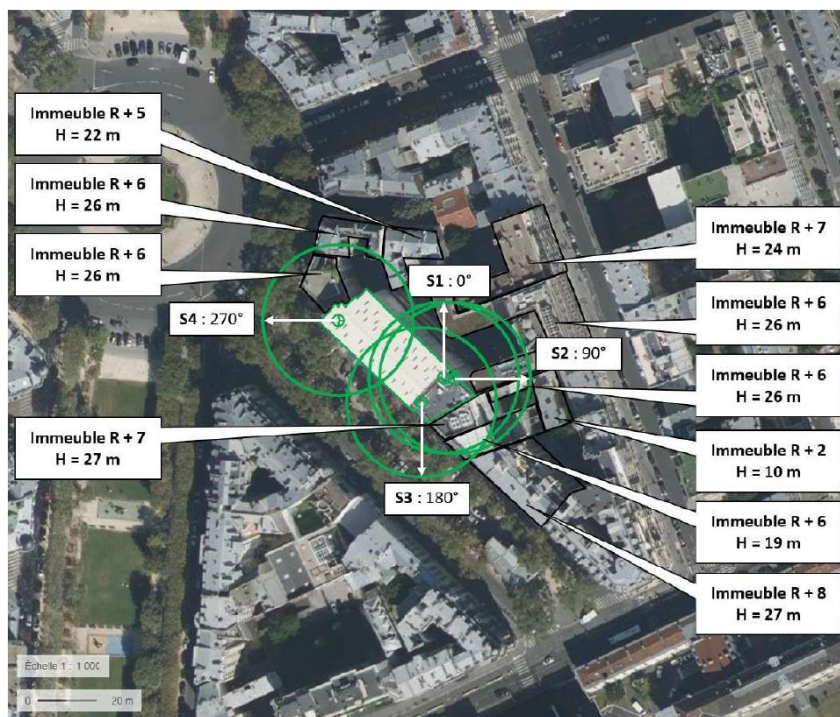
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PRIVE SAINTE JEANNE ELISABETH ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	8 RUE MAURICE DE LA SIZERANNE, 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT	20	Oui	98.70	< 1.00
COLLEGE PRIVE SAINTE JEANNE ELISABETH ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	8 RUE MAURICE DE LA SIZERANNE, 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT	20	Oui	98.70	< 1.00
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVE SAINTE JEANNE ELISABETH ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	8 RUE MAURICE DE LA SIZERANNE, 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT	20	Oui	98.70	< 1.00
EHPAD RESIDENCE JEANNE D'ARC ACTIVITES HOSPITALIERES	21 RUE DU GENERAL BERTRAND, 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT	23	Non	64.02	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 360, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 90, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 360°	Azimut 90°	Azimut 180°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	25.50	25.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 360, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 360°	Azimut 90°	Azimut 180°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	22.50	25.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimuth 360°



Azimuth 90°



Azimuth 180°



Azimuth 270°

